



# AGENT DE RESTAURATION ET D'ENTRETIEN (H/F)

Date limite de candidature  
01/03/2026

La Ville d'Eragny sur Oise recherche activement pour le département Scolaire entretien et restauration, un ou une agent(e) de restauration et d'entretien à pourvoir sur l'école Pablo Neruda.

60% des missions en restauration et 40% en nettoyage.

Missions principales et objectifs

## **Vous assurerez la distribution et le service de restauration**

- Réalisation des préparations de repas
- Maintien et ou remise en température des repas
- Distribution et service des repas dans le respect des règles d'hygiène

## **Vous accompagnerez les enfants pendant le temps du repas**

- Attitude d'accompagnement auprès des enfants pendant le temps du repas
- Connaissance des gestes de première urgence
- Application des consignes du projet d'accueil individualisé

## **Vous devrez nettoyer les locaux et le matériel de restauration**

- Entretien et nettoyage des locaux et du matériel de restauration

## **Vous serez en charge de vérifier l'approvisionnement des consommables en matériels et produits**

- Vérification de l'état des stocks et communication auprès des responsables

Activités ponctuelles ou exceptionnelles :

- Participation à certaines manifestations
- Accueil et accompagnement de nouvelles recrues
- Adaptation des missions lors de remplacement de collaborateurs absents

Formations et expériences requises

Savoir et savoir-faire : connaissance des consignes d'utilisation des produits et matériels et de leur toxicité, connaissance des règles d'hygiène spécifiques aux locaux nettoyés, connaissance des gestes et postures de la manutention manuelle et connaissance des différents matériaux (revêtements de sol, mobilier...)

Savoir-être : capacité à travailler en équipe, autonomie, patience, réserve, réactivité, adaptabilité, disponibilité, ponctualité, discrétion, rigueur, qualités relationnelles

Infos pratiques

- Port des Equipements de Protection Individuelle (EPI) obligatoire sur le temps de restauration et d'entretien
- Port de la tenue réglementaire pendant les temps de restauration
- Port de charge
- Station debout prolongée
- Présence requise les jours de prérentrée scolaire
- Congés à prendre pendant les vacances scolaires
- Pose des congés sur 4 jours
- 37h30 réparties comme suit :
  - Lundi, mardi et jeudi : 8h45 - 18h10
  - Vendredi : 8h45 - 18h00
  - 45 min de pause méridienne uniquement sur le temps des vacances scolaires
- Les horaires et les jours d'intervention peuvent varier selon la période.
- Rémunération statutaire, prime 13ème mois, régime indemnitaire
- Adhésion CNAS et COS après 6 mois d'ancienneté
- Participation employeur pour la prévoyance

Contact

[Postuler en ligne](#)

ou

**Envoyer votre candidature à :**

Monsieur le Maire  
Hôtel de Ville  
Direction des ressources humaines  
BP 70021 - Eagny-sur-Oise  
95611 CERGY-PONTOISE CEDEX